

Bpifrance, via son fonds Patient Autonome, investit 3 millions d'euros dans Nouveal e-santé, expert français de la digitalisation des parcours de soins

Lyon, le 19 janvier 2021 – Nouveal e-santé lève 3 millions d'euros auprès du fonds Patient Autonome de Bpifrance pour accélérer le déploiement commercial de ses solutions de digitalisation du parcours administratif et médical du patient et élargir son offre produit.

Basée à Lyon, l'entreprise Nouveal e-santé, détenue majoritairement par La Poste Santé, pôle santé de La Poste, développe et commercialise des solutions digitales en santé connectée. A la fois éditeur de logiciels et prestataire de services numériques, Nouveal e-santé commercialise les solutions e-fitback, ONCO'nect, Léa Santé et tout récemment Covidom. Ses solutions permettent le suivi à distance et l'accompagnement des patients à chaque étape de leur parcours de soins, de la préparation à l'hospitalisation jusqu'au retour à leur domicile. L'expertise de Nouveal dans la conception de solutions e-santé et dans le pilotage de projets de déploiement lui a permis d'accompagner les projets de plusieurs acteurs publics et privés du monde de la santé tels que l'AP-HP, Ramsay Santé, Gustave Roussy, HGO, Courlancy ou Janssen.

Grâce à son socle technologique générique, interopérable et paramétrable, Nouveal e-santé répond à l'ensemble des besoins spécifiques exprimés par les établissements de santé qu'ils soient médicaux ou organisationnels. Les solutions développées par Nouveal e-santé sont intégrées aux outils métiers déjà en place au sein des systèmes d'information hospitaliers (SIH) de l'établissement client et peuvent être rapidement déployées à l'échelle d'un site, de plusieurs établissements ou de l'ensemble d'un groupement hospitalier de territoire (GHT). Elles peuvent s'intégrer en marque blanche et être personnalisées en suivant la charte graphique des clients : My HGO, My Courlancy, etc ...

Nouveal e-santé a su démontrer son expertise et son agilité avec la solution Covidom, dédiée au télé-suivi des patients porteurs ou suspectés de COVID-19, développée et déployée en étroite collaboration avec l'AP-HP, l'URPS médecins généralistes d'Île-de-France et l'ARS Île-de-France. La solution, lancée en mars 2020, est aujourd'hui utilisée par 216 établissements et centres de santé fédérant plus de 20 000 professionnels de santé hospitaliers et libéraux et a déjà permis le télé-suivi de 900 000 patients.

Les solutions développées par Nouveal e-santé sont actuellement utilisées dans 332 établissements de santé publics et privés fédérant plus de 25 000 professionnels de santé hospitaliers et libéraux. Elles ont permis le télé-suivi de plus de 1,3 million de patients.

Cette levée de fonds va permettre à Nouveal e-santé d'accélérer le déploiement commercial de ses solutions existantes et l'adaptation de nouvelles solutions aux protocoles des différents parcours dans les établissements de santé. L'entreprise ambitionne également de développer son offre de télé-suivi pour la médecine de ville et d'explorer de nouvelles opportunités de croissance externe.

« Après avoir remporté consécutivement un prix « Talents de la e-santé » organisés par l'agence du numérique en santé et un « Trophée de l'innovation » de Santexpo fin 2020, cette confiance collective et cette levée de fonds nous obligent à élever nos ambitions et nous surpasser une fois de plus ! précise **Alexandre Falzon, CEO de Nouveal e-santé**



« L'accompagnement des patients dans leur parcours de soin est essentiel. Les solutions développées par Nouveal permettent un suivi spécifique répondant aux attentes et aux enjeux des établissements de santé. Nous sommes ravis d'accompagner l'entreprise dans son développement et ses projets de croissance, notamment externe mais également de leur apporter toute notre expertise en matière de structuration de jeunes sociétés en santé » ajoute **Chahra Louafi, Directrice du fonds Patient Autonome de Bpifrance**

Contacts presse :

Nouveal e-santé
Michaël Pondérant
Tél : 07 83 39 26 40
Mail : mponderant@nouveal.com

Bpifrance
Laure Schlagdenhauffen
Tél : 01 41 79 85 38
Mail : laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr

A propos de Bpifrance et du Fonds Patient Autonome

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 49 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Le fonds Patient Autonome de Bpifrance, lancé fin 2017, cible les start-ups qui développent des innovations permettant :

- Une optimisation des coûts de santé,
- Une meilleure prise en charge en participant à renforcer la relation entre un professionnel de santé et son patient (télémédecine, monitoring à distance, thérapies digitales),
- Une amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins,
- Des améliorations du parcours de soins en particulier sur les maladies chroniques (diabète, cancers, santé mentale, ...), en aidant à la prévention des maladies et de leurs complications, en facilitant le diagnostic de la maladie et en suivant son évolution en temps réel notamment grâce à l'intelligence artificielle, le « deep/machine learning ».

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> –

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A Propos Nouveal e-santé

Créée en 2013 et basée à Lyon, Nouveal e-santé développe des solutions digitales en santé connectée et a pour actionnaire La Poste santé, pôle santé de La Poste. Leader sur le marché français du télésuivi patient avec plus de 332 établissements utilisateurs, Nouveal e-santé est à la fois éditeur de logiciels et prestataire de services numériques. Son expertise dans la conception de solutions e-santé et dans le pilotage de projets de déploiements lui a permis d'accompagner plusieurs acteurs publics et privés du monde de la santé dans leurs projets. La première référence en 2015, est le groupe de santé CAPIO, leader en Europe sur la récupération rapide après chirurgie qui avait été séduit par l'application e-fitback. Parallèlement, l'AP-HP et le service d'oncologie médicale de l'hôpital universitaire Henri MONDOR ont sollicité Nouveal e-santé en 2016 pour co - créer ONCO'nect : une application de télésuivi dédiée à l'oncologie. Aujourd'hui Nouveal e-santé est une filiale de La Poste Santé, pôle santé de La Poste. L'ambition de La Poste Santé est de contribuer, en territoire et en lien avec les professionnels de santé, à l'amélioration du parcours patient et du



développement de la santé à domicile. Par des prises en charge qualitatives de patients à domicile via ses filiales expertes et par des solutions numériques intégrées apportant des services utiles et innovants aux professionnels de santé. En s'appuyant sur La Poste Santé et Bpifrance, Nouveal e-santé réaffirme ses ambitions avec des moyens renforcés. Cette collaboration ouvre également la voie au développement de nouveaux services digitaux et physiques pour le monde de la santé.

Plus d'information sur :

<https://www.nouveal.com>

Suivez-nous sur @nouveal_sante